

Comité d'animation du Conseil de quartier Triangle d'Or

9 juillet 2021

Ordre du jour

01 Travaux

02 Nouveau
règlement des
terrasses et
étalages

03 Trilib'

04 Budget

01

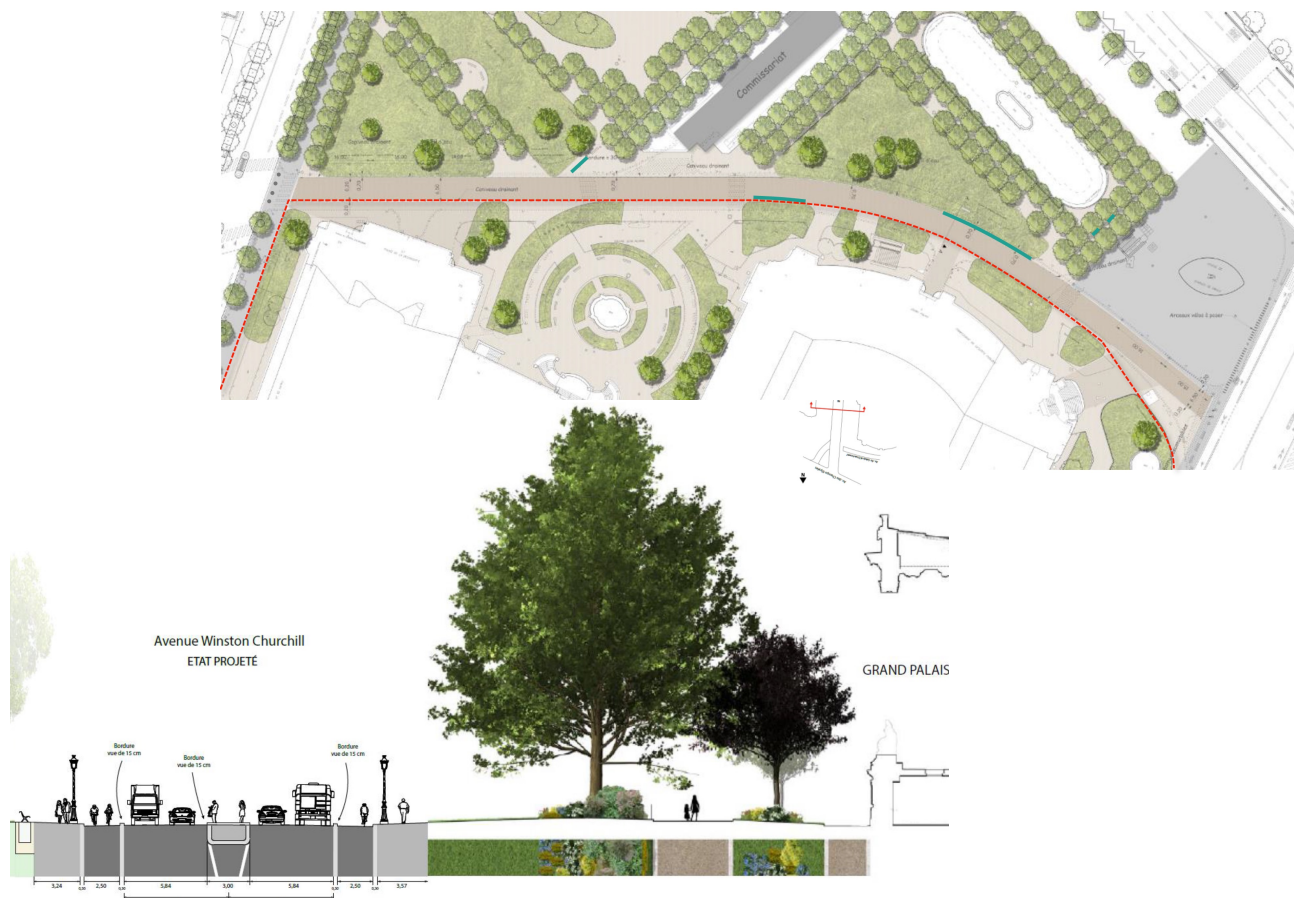
Travaux

Les travaux du Grand Palais

- Les travaux de **rénovation du Grand Palais** ont débuté au printemps pour durée prévisionnelle de 3 ans (466 M€).
- Le **commissariat** a été transféré avenue de Sèlves jusqu'à la fin des travaux.



Le réaménagement des abords du Grand Palais



- L'avenue du **Général Eisenhower** (re)deviendra piétonne et végétale, proche de son état originel.
- L'avenue **Winston Churchill** bénéficiera de traversées piétonnes plus sécurisées et de pistes cyclables en site propre.
- Travaux **d'octobre 2022 à novembre 2025** pour un montant de 3,5 M€ (cofinancement JOP 2024)

Autres travaux

- **Avenue George V, rues de la Trémoille et Quentin Bauchard** : la CPCU réalise des travaux de rénovation du réseau de chaleur jusqu'à mi juillet
- **Avenues Montaigne, Franklin Roosevelt, rue Bayard** : la CPCU réalise des travaux de rénovation du réseau de chaleur jusqu'à fin août
- **Rue François 1^{er}** : la CPCU réalise le raccordement d'un immeuble jusqu'au 30 septembre.

02

Nouveau règlement des terrasses

Nouveau règlement des terrasses

Principes

Les « terrasses éphémères » laissent place à des « terrasses estivales »,
chaque année du 1^{er} avril au 31 octobre.

Régime d'autorisation et non plus de déclaration.

Heure limite d'exploitation : **22h.**



Nouveau règlement des terrasses

Les engagements

Préserver les **cheminements piétons** :
1,60m de largeur minimum.

Respecter les **accès pompiers** devant
les portes cochères

Respecter le **cahier des charges techniques** : pas de palette en bois,
pas de toit, soubassements latéraux
limités à 1,30m.

Interdiction d'installation sur le stationnement réservé :

- place de livraison;
- place personnes handicapées ;
- Taxis ;
- motos, scooters, station de vélos, trottinettes ;
- covoiturage, transports de fonds.

En cas de non-respect : **amendes pouvant aller jusqu'à 500 €**

03

Trilib'

Rappel de la démarche

Objectif : accroître la part des déchets triés pour les **40 % d'immeubles qui ne sont pas équipés de bacs jaunes**.

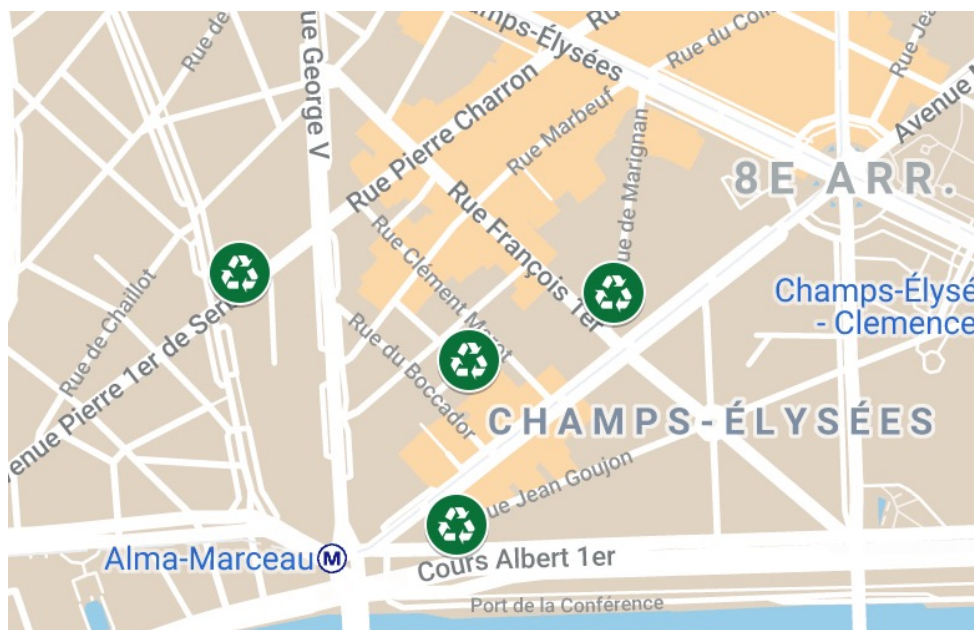
1. La Ville de Paris a pour projet d'implanter 32 Trilib' dans le 8^e
2. Identification des emplacements potentiels par les services (DPE, DVD).
3. Validation / rejet par les ABF.
4. Chaque Conseil de Quartier a retenu deux emplacements pour une phase expérimentale

Les bacs sont équipés de sondes de remplissage pour **éviter toute saturation** et adapter la fréquence de passage des camions dès qu'ils atteignent 80% de leur capacité

Le mobilier est **lavé une fois par semaine** et il est recouvert d'une peinture anti-graffiti.

Tout dépôt sauvage doit être enlevé **sous 24h**.

Point d'étape sur le déploiement



2 trilib' déployés :

- Place de la Reine Astrid, en cours de déplacement côté impair de la rue Jean Goujon
- 3 rue de Marignan



05

Budget du Conseil de quartier

Budget du Conseil de Quartier

Les propositions émises :

- Reboucher les trous sur les trottoirs et la chaussée (fourniture et main d'œuvre)
- Graine "Jachère fleurie" au pied des arbres

Chaque Conseil de quartier dispose de 2 budgets :

- **8.264 € en investissement**
- **3.302 € en fonctionnement**



Budget du Conseil de Quartier

Réalisation

- Définir un leader sur le projet
- Définir un projet détaillé : emplacement exact, autorisations, etc
- Mise en œuvre par le Conseil de Quartier sauf si cela relève du domaine de la mairie



Prochains rendez-vous :

- Comité d'animation à la rentrée
- Assemblée plénière vers octobre

12 juillet : présentation des projets du
budget participatif soumis au vote

du 9 au 28 septembre : vote

Merci